



Edito

La Clède, une association qui compte dans le paysage social :

- un travail d'équipe entre les salariés, la direction et le CA où chacun est à sa juste place,
- des partenariats avec les autres associations,
- un état d'esprit constructif dans le respect et la confiance mutuelle,
- une recherche permanente de nouveaux projets pour être au plus près des besoins du moment,
- une culture de l'évaluation et de la formation des personnes.

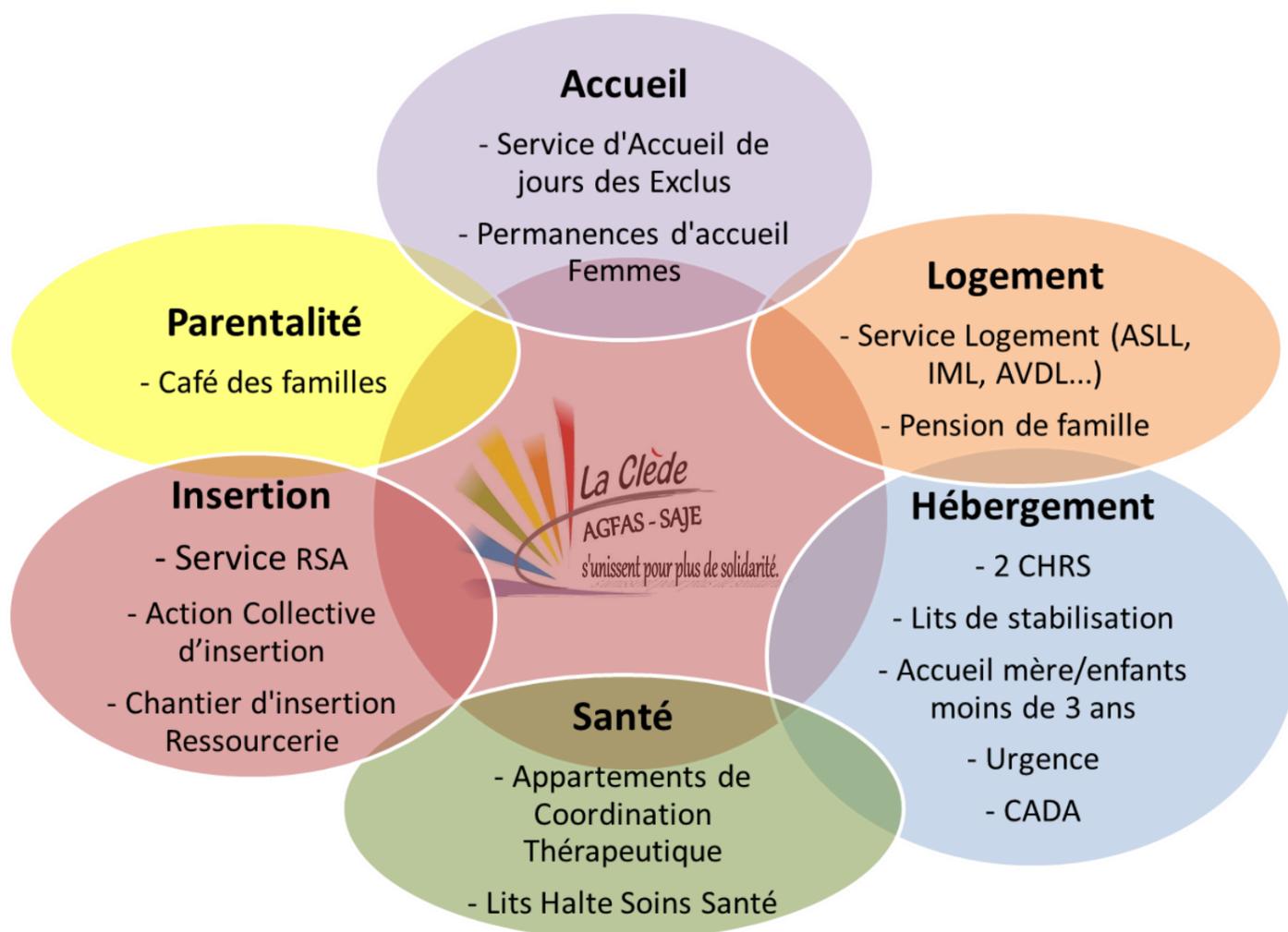
La fusion entre l'AGFAS et le SAJE puis notre rapprochement avec l'Espelido illustre cette volonté de toujours mieux répondre aux nouveaux besoins des publics et des territoires.

Elle s'appuie sur un projet associatif fort partagé par tous, un projet humaniste basé sur le respect de la personne accueillie, surtout quand elle est affaiblie, blessée par la vie. C'est dans cet esprit, consciente des contraintes de chacun que l'association oriente ses actions.

Un très grand merci à celles et ceux qui participent à ce projet.

Eric Charlet
Président

La Clède c'est :



Rapport d'activité 2012

Service d'Accueil de Jour des Exclus



Nombre de personnes reçues sur l'accueil de jour : 790

Nombre de personnes reçues en entretien : 728

Nombre de domiciliation sur l'année : 625

Tolérance lucide : Bas seuil d'exigence.

Pour l'équipe la notion de bas seuil d'exigence reflète le fait d'avoir, en direction des publics les plus en difficulté des exigences ajustées à ce qu'ils peuvent soutenir. L'objectif est de limiter les risques d'exclusion au sein des dispositifs de première ligne. Pour cela, il est essentiel **de nous situer dans une posture réaliste, tenable et souhaitable** vis-à-vis de ce public dit « spécifique ». Pour nous, avoir des exigences adaptées, c'est avant tout travailler l'acceptation de certaines normes, et l'obligation du vivre ensemble, avant de travailler la réinsertion à proprement parler : **appliquer la règle du respect mutuel.**

La question du bas seuil d'exigence renvoie également au rapport fragile qu'entretiennent les grands marginaux au respect des normes. **Faire du Bas seuil à partir d'un collectif ne représente pas une tolérance sans limite mais c'est bien au contraire, construire un cadre très contenant à partir d'une posture professionnelle,** compromis entre la nécessité de faire intégrer des règles normatives et assurer une prise en charge individuelle et singulière.

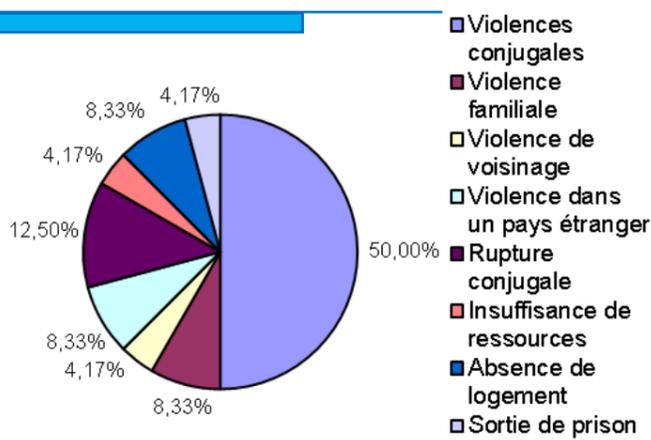
« Ce n'est pas parce qu'en hiver on dit "fermez la porte, il fait froid dehors", qu'il fait moins froid dehors quand la porte est fermée. »

Pierre Dac

Hébergement

Le service hébergement gère différents dispositifs aux confins d'une politique associative, législative et gouvernementale. Dès lors, les pratiques professionnelles sont marquées par les bouleversements à l'œuvre dans ces différents champs. Cette année nous est apparue comme une année exceptionnelle dans ces effets. Changer, adapter, réajuster, certes mais à quel prix ? A l'appui d'une réflexion permanente, l'équipe choisit de promouvoir ses pratiques professionnelles ajustées aux besoins et demandes des usagers, face à une logique de gestion de dispositif toujours prégnante, à l'inscription dans une démarche de participation à l'expérimentation du logement d'abord qui propose ainsi une alternative à l'hébergement et innove dans la façon d'accompagner. Néanmoins, la politique du logement d'abord et les nouvelles pratiques qu'elle induit ne peut se mener, selon nous, qu'adossée à un dispositif d'hébergement stable, reconnu dans ses pratiques et auquel on donne la possibilité de se développer.

Ainsi, le service est convaincu de son pouvoir d'agir, de son intérêt face à des usagers en difficultés et prend appui sur une réflexion nourrie en 2012 notamment par la pluridisciplinarité de l'équipe au travers de la fonction éducative d'un personnel non éducatif et du choix d'un accompagnement à la parentalité.



Femme, Etrangère, Battue, Exclue

Il est une violence et exclusion de genre qui nous alerte depuis quelques exercices qui est devenue première en 2012. Elle concerne les femmes étrangères victimes de violences conjugales souvent mariées par leur famille. Les politiques d'immigration se sont durcies et le statut de femme étrangère victime de violence conjugale n'est pas une protection dans le cadre du Code de l'Entrée et du Séjour des Etrangers.

En 2012, nous avons accompagné trois femmes soumises à des mesures d'Obligation à Quitter le Territoire Français afin qu'elles obtiennent un titre de séjour du fait de la reconnaissance des violences dont elles avaient été victimes.

Cette exclusion sociale est une répétition de la violence déjà subie car elles sont encore soumises par une volonté externe qui impose sa loi. C'est psychologiquement épuisant car elles ne sont pas reconnues comme victimes. Elles se trouvent sous le régime d'une double peine. Nous ne savons si le Ministère des Droits des Femmes et celui de l'Intérieur s'accorderont, mais en l'état cette double exclusion est catastrophique.

Pour autant, l'équipe, face, à ses missions de réinsertion et d'accompagnement est impuissante.

C'est pour l'association, et l'action sociale une problématique où la seule action possible semble être de maintenir un rôle de dénonciation.

C'est cette « Double Peine », femme victime de violence conjugale, mariée de force, et étrangère isolée et sans droits qui nous a le plus préoccupé durant cette année.

2012 : Comment faire avec le changement ?

Face aux mouvements, institutionnels et politiques, l'équipe défend ses missions premières indissociables :

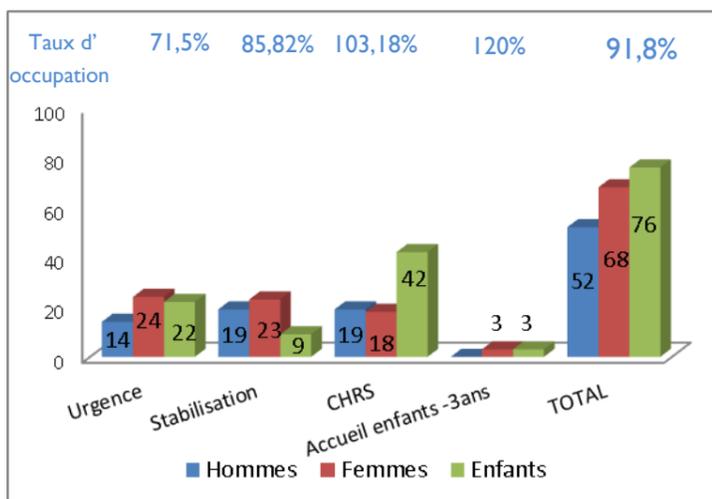
Accueillir, Héberger et Accompagner

Sur l'ensemble des femmes accueillies :

66.67% nées à l'étranger

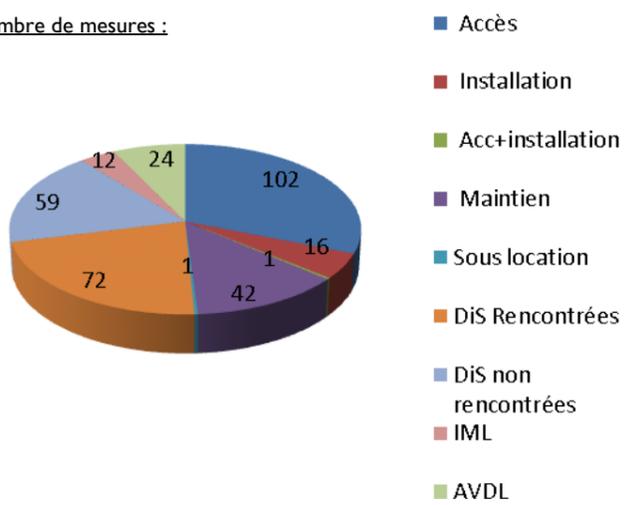
41.67% ne savent pas lire

41.67% sans ressources



Service logement

Nombre de mesures :



Dis* : Demande d'intervention Sociale

Accompagnement Social Lié au Logement

Se mobiliser ensemble autour du projet de la personne,

Le logement en constitue la porte d'entrée,

Le soutien administratif et budgétaire, son support.

Accompagnement vers et dans le logement

Valoriser les compétences des personnes,

Développer la construction et l'utilisation des outils de gestion

Lutter contre l'exclusion

Intermédiation locative

Mettre à disposition un logement temporaire en consolidant

La prise d'autonomie dans le quotidien.

«... toujours disponible, à l'écoute et surtout très humaine, le travailleur social a été pour moi comme un phare, il m'a permis de garder le cap... » Benoit

La complexité de ce dispositif reste la gestion de la sortie, douloureuse et compliquée, pour les personnes comme pour l'équipe.

Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile

	Hébergées en 2012			Présentes au 31/12/2012		Taux d'occupation	
	CADA	HUDA	Domiciliation	CADA	HUDA	CADA	HUDA
Nombre de familles	20	5	8	9	3		
Nombre de personnes	61	13	13	24	10		
Pourcentage d'hommes	31.14%	30.8%	38.4%				
Pourcentage de femmes	19.67%	30.8%	30.8%				
Pourcentage d'enfants	49.19%	38.4%	30.8%				
Journées réalisées	8951	3809				97.82%	104.07%

Le dispositif d'Accueil des demandeurs d'asile en 2012, c'est 87 personnes accueillies et 14 nationalités différentes... impliquant la recherche de traducteurs et interprètes dans de nombreuses langues... Ce sont 11 dossiers déposés à l'OFPRA, 21 recours constitués auprès de la CNDA, 38 préparations aux audiences, 6 décisions positives, 16 décisions négatives... Des incompréhensions par rapport aux rejets, une lassitude mais aussi de bonnes nouvelles quant aux décisions administratives pour certaines personnes accueillies... Encore et toujours la recherche de bénévoles... Mais aussi... l'organisation de sorties, de soirées jeux, des rires d'enfants, des mercis pour avoir passé du temps ensemble, partagé des projets, des idées, avec et pour les personnes accueillies...

Café des Familles

Fêter les 10 ans du café fut avant tout une volonté des parents en 2012. C'est leur mobilisation sur la préparation de l'événement qui en a permis l'organisation. Dix ans après, le café est toujours là, fidèle à ses objectifs initiaux et rend compte au jour le jour de notre intérêt de créer entre professionnels et parents de ces petites expériences qui nous font au jour le jour confirmer que malgré le contexte qui est celui de l'action sociale à ce jour, le sel de nos métiers est bien dans les rencontres qui nous font évoluer ensemble. Les interactions entre les parents, les professionnels de la Clède et les professionnels partenaires font toujours la raison d'être de ce lieu à la fois lieu de socialisation, de dynamique collective et de valorisations des savoirs des parents.



En 2012,
115 familles différentes (dont 16 couples)
1513 passages (812 adultes et 701 enfants)
307 personnes différentes soit 119 femmes, 24 hommes, 164 enfants
81 nouveaux venus.

En 2012, 17 résidents ont vécu dans cette maison, 15 hommes, 2 femmes. Certains travaillent d'autres pas, certains sont malades, d'autres pas, certains ont des projets, d'autres pas, certains ont une voiture, d'autres pas, mais tous sont acteurs de leur lieu de vie, et conscients que le collectif leur apporte un bien être certain.

Pension de Famille



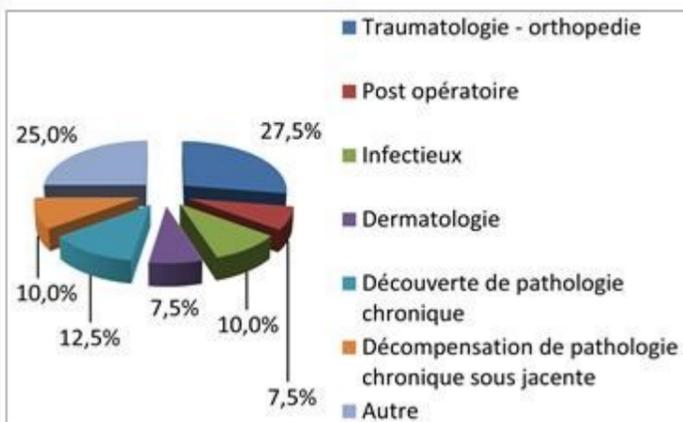
Points de vues de partenaires :

« La pension de famille est un lieu rassurant, sécurisant pour chaque résident. Ils y vivent avec leurs soucis respectifs tout en gardant leur dignité, une bonne dynamique sociale et une certaine dignité ».

« Le travail de proximité avec les hôtes est un point fort de votre pension. En tant que partenaire, tant que les choses pourront se dire sagement, nous continuerons à faire du bon travail ».

Lits Haute Soins Santé

Les principaux motifs médicaux d'admission



L'activité des L.H.S.S., dernier service ouvert en 2011, a connu une montée en charge progressive tout le long de cette année 2012. Malgré un taux d'occupation annuel de 50 %, l'activité de ce nouveau dispositif a été soutenue. C'est ainsi que les points suivants ont retenu toute notre attention :

- finalisation de l'aménagement des locaux,
- appropriation des procédures d'admission,
- rencontres avec les partenaires pour présenter le dispositif (visites rencontres communes avec le service des A.C.T.),
- mise en œuvre effective des relations partenariales (avec les centres hospitaliers notamment),
- réajustement nécessaire entre le projet écrit et la réalité de l'activité.

Concernant les personnes accueillies, les premiers éléments de l'analyse repérés en 2011 se confirment en 2012. Ainsi, l'hypothèse d'une problématique sur 3 niveaux en relation les uns avec les autres est toujours émise :

- une situation sociale d'extrême précarité,
- des pathologies médicales où se conjuguent crises aiguës et maladies chroniques,
- un état psychosocial particulièrement dégradé.

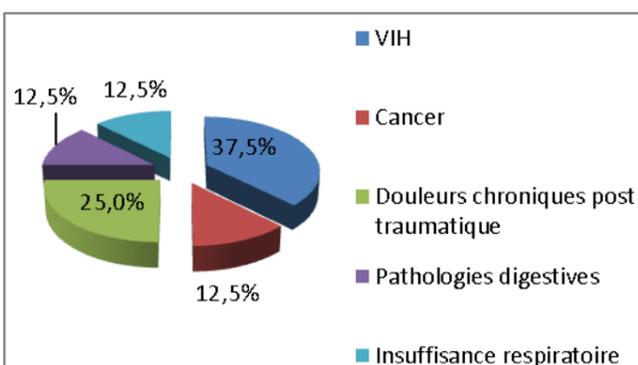
40 personnes accueillies

Moyenne d'âge de 49 ans

Durée moyenne de séjour de 2 mois et 10 jours

Appartements de coordination thérapeutique

Les principaux motifs médicaux d'admission



L'année 2012 a été marquée par la fusion de nos trois associations. Dès lors, les établissements de santé gérés par l'association La Clède (A.C.T. et L.H.S.S.), dans une dynamique de collaboration et de mutualisation, se retrouvent « naturellement » autour de la thématique de la santé. Une pensée commune, même si elle garde pour chaque service sa spécificité, est alors en construction. Ceci se traduira en 2012 par :

- une organisation commune, avec l'appui précieux de l'association RESEDA, de temps de présentation de chaque service, sous la forme de visites-rencontres, à destination des professionnels, bénévoles ou élus intéressés par les questions liées à la santé,
- par des soutiens réciproques dans l'accompagnement des personnes accueillies par chaque service.

Au carrefour du sanitaire et du social, les A.C.T. donnent la possibilité aux personnes de coordonner leurs liens avec les structures sanitaires, sociales et médico-sociales. Ceci permet, par la suite, de s'inscrire dans une démarche globale de prise en compte de leur santé et de leur bien être.

14 personnes accueillies (9 femmes et 5 enfants)

1393 journées

64 % de taux d'occupation

18 mois de séjour en moyenne

Permanences d'Accueil Femmes

ALES

- 95 personnes reçues
- 45 ans en moyenne
- tout milieu socio professionnel

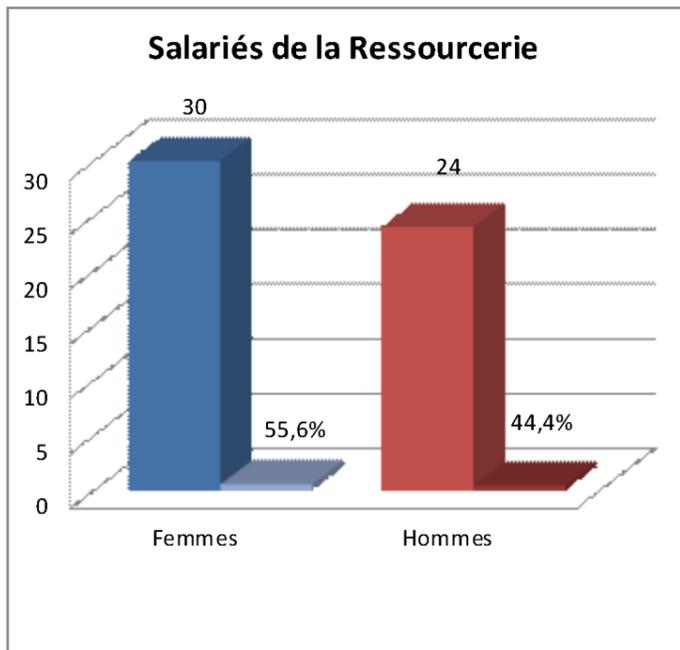
Nord du département

- 31 personnes reçues
- des situations de précarité plus prégnantes

Les tendances générales en 2012 : Engorgement de certaines situations complexes où plusieurs difficultés se cumulent (plus de difficultés à trouver des solutions)... Une montée notable de situations qui s'apparentent à de l'esclavagisme moderne... Des situations de précarité plus marquées en milieu rural... Une augmentation des situations de personnes sans titre de séjour. **25 % des personnes rencontrées proviennent de pays hors de l'UE.** C'est un fait notable dans la mesure où à des situations de violences s'ajoutent, une réelle complexité de leur situation administrative... Une recrudescence des violences physiques avec des faits de violences pas plus nombreux mais souvent plus graves (1 décès)... Des femmes installées dans la violence depuis plusieurs années.

Le Gard comptabilise 1 113 plaintes pour violences dans le couple.

Ressourcerie



54 salariés ont signé un contrat de travail et ont bénéficié d'un accompagnement socioprofessionnel dans les ateliers de la Ressourcerie,

105 Tonnes d'encombrants ont été collectés,

75% de ce tonnage ont été réemployés et valorisés dans les ateliers de la Ressourcerie.

La Ressourcerie, portée par l'association, a signé, fin 2012, sa première convention d'objectifs et de moyens avec la Communauté d'Agglomération du Grand ALES en Cévennes. Un accès aux sites des déchèteries augmentera le volume d'encombrants réutilisables.

La journée Portes Ouvertes du 23 novembre 2012 a été l'occasion du lancement du blog de la Ressourcerie. Blog réalisé et mis à jour par les salariés de ce service. Retrouvez nous sur

Atelierslaclède.canalblog.com

26 Immersions en Entreprises pour 38 entreprises sollicitées.

Les freins à la mobilité ont été réglés pour 37 salariés.

6 entrées en formation.

8 sorties en emploi.

13 salariés ont bénéficié d'une remise à niveau et/ou d'une préparation au concours

Action Collective d'Insertion

Apprendre :

L'action met en place une réponse pédagogique et didactique élaborée pour un apprenant adulte dont l'objectif principal est de mettre les compétences linguistiques au service d'une autre inscription dans un contexte socioéconomique qui porte des exigences.

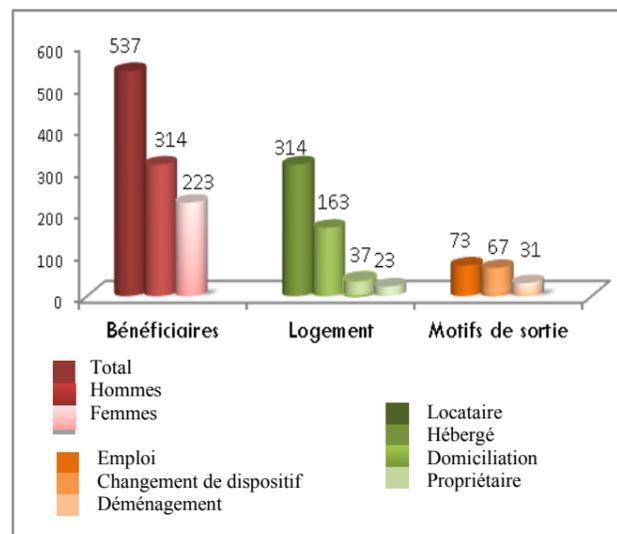
Pour l'apprenant, la formation est une passerelle qui permet de se réapproprier des savoirs, de les réinvestir dans le champ des interactions plurielles avec l'environnement, de se doter d'une ressource fondamentale la langue « outil de communication » et d'emprunter le chemin de la connaissance dans un espace qui permet l'accès à la compréhension de la dimension linguistique des normes produites par les mutations socioéconomiques.

Comprendre l'environnement socio-économique :

- Séances d'information autour de thématiques pluridisciplinaires
- Organisation de sessions en vue de l'obtention du Certificat de Compétences de Citoyen de Sécurité Civile. .
- Action ; formation autour du lien « parents/école »,
- Le décryptage de l'actualité,
- Accès aux projections du festival « Itinérances »



Service Accompagnement



L'accompagnement RSA est une interaction tripartite entre le référent, le bénéficiaire et les partenaires. La relation de confiance instaurée entre le bénéficiaire et le référent, permet de maintenir une dynamique positive du projet d'insertion socio-professionnelle. L'écoute, la réactivité, le partage d'informations, le soutien permettent au bénéficiaire de franchir les étapes de son projet. Les rencontres partenariales (échanges de pratiques, réunions informatives) et la participation aux différentes instances (Comité de suivi, CTA, PLIE,...) permettent d'optimiser et de renforcer, l'accompagnement avec le bénéficiaire. L'évaluation valorise le chemin parcouru par le bénéficiaire et permet de réajuster si besoin son projet. La diversité du partenariat offre au bénéficiaire la possibilité d'un accompagnement individualisé spécifique à son projet. Ce travail avec ces partenaires a pour but de lever certains freins, afin de pouvoir orienter l'accompagnement vers l'emploi, la formation et la création d'entreprise.

537 personnes accompagnées

Dont 37% hébergées ou domiciliées

2836h d'entretiens

368h de travail partenarial

43% de sorties à l'emploi

54 femmes ont participé à l'Action de formation Linguistique de Base

(32 bénéficiaires du RSA)

72 femmes ont participé à l'atelier Citoyenneté

160 participantes à la marche « Octobre Rose »

Vivre avec un grand V

Un illustre musicien Alésien disparu il y a peu de temps racontait avec une grande modestie cette anecdote qu'il tenait de son père :

« Autrefois l'été les gens discutaient sur le devant de sa porte le soir avant d'aller dormir. Il y avait toujours un banc devant la porte mais pas de chaise.

Un banc cela se partage, une chaise on est seul ».

PARTAGER ! Il faut être au moins 2 et nous sommes 18 au Conseil d'administration. 18 à partager de longues séances de conseil qui sont si riches d'informations, de projets de soucis, d'interrogations et de recherches.

PARTAGER car nous voulons une société plus solidaire et que chaque rencontre reste une aventure, un risque assumé, un chemin qu'on accepte de PARTAGER.

PARTAGER aussi et avec une grande tristesse le décès d'un membre de l'équipe de salariés.

PARTAGER les soucis, les doutes d'une Equipe de salariés toujours en recherche pour améliorer ses pratiques.

PARTAGER une écoute, pour entendre, comprendre et accompagner toutes les peurs, les difficultés, les rechutes mais aussi les nouveaux départs.

PARTAGER les moments difficiles de la vie c'est moins dur lorsqu'on est entouré.

Dans ce monde qui nous pousse à l'individualisme, à nous écarter de l'Autre, à ne penser qu'à soi, à notre confort matériel notre cœur dit, crie « SOLIDAIRE ». On ne devient pas solidaire, on est solidaire, on n'aime pas les injustices.

Administrateurs, salariés, usagers PARTAGER c'est rencontrer l'Autre.

Alors un grand merci à toutes les Equipes, et à chacun de me permettre de PARTAGER avec tous à travers les après midi, soirées, repas et réunions.

PARTAGER aussi les grandes joies ensemble.

J'étais fier et heureux de ce moment de PARTAGE, avec cette famille qui venait de recevoir son titre de séjour pour 10 ans, sur notre territoire. J'étais encore plus fier de voir leurs enfants s'exprimer avec une telle aisance dans notre langue. Chapeau et respect.

Je suis fier et heureux de ces moments de PARTAGE, de rencontre avec les résidents de la Pension de Famille même si cette année les résultats de pétanque à Toulon sont moins brillant que l'an dernier.

Je suis fier et heureux de PARTAGER cette réunion sur la participation des usagers. Merveilleux moments d'émotions durant le repas avec cette jeune femme en fauteuil récitant de superbes poèmes défendant la cause des femmes.

Quel plaisir de PARTAGER, quelques heures, en accompagnant cet homme de 20 ans chercher ses papiers qui valident son droit au séjour.

PARTAGER avec tous les usagers, les salariés et les administrateurs l'évolution de notre association c'est :

VIVRE AVEC UN GRAND V.

Maurice Gay